

## Etat des risques

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être joint en **annexe** d'un contrat de vente ou de location d'un bien immobilier et à être remis, dès la première visite, au potentiel acquéreur par le vendeur ou au potentiel locataire par le bailleur. Il doit dater de moins de 6 mois et être actualisé, si nécessaire, lors de l'établissement de la promesse de vente, du contrat préliminaire, de l'acte authentique ou du contrat de bail.

Adresse de l'immeuble ou numéro de la ou des parcelles concernées	Code postal ou code Insee	Nom de la commune
Parcelle DV n° 65	87000	LIMOGES
<b>Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)</b>		
■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR <b>NATURELS*</b> prescrit <sup>(1)</sup> <input type="checkbox"/> ou anticipé <sup>(2)</sup> <input type="checkbox"/> ou approuvé <sup>(3)</sup> <input type="checkbox"/> ou approuvé et en cours de révision <sup>(4)</sup> <input type="checkbox"/> date :		oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : préciser (inondations, mouvement de terrain, ...) : <input style="width: 100%;" type="text"/>		
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés		oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR <b>NATURELS**</b> prescrit <sup>(1)</sup> <input type="checkbox"/> ou anticipé <sup>(2)</sup> <input type="checkbox"/> ou approuvé <sup>(3)</sup> <input type="checkbox"/> ou approuvé et en cours de révision <sup>(4)</sup> <input type="checkbox"/> date :		oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : préciser (inondations, mouvement de terrain, ...) : <input style="width: 100%;" type="text"/>		
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés		oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers (PPRM)</b>		
■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR <b>MINIERS*</b> prescrit <sup>(1)</sup> <input type="checkbox"/> ou anticipé <sup>(2)</sup> <input type="checkbox"/> ou approuvé <sup>(3)</sup> <input type="checkbox"/> ou approuvé et en cours de révision <sup>(4)</sup> <input type="checkbox"/> date :		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : préciser (inondations, mouvement de terrain, ...) : <input style="width: 100%;" type="text"/>		
> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
<b>Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRT)</b>		
■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR <b>TECHNOLOGIQUES*</b> Prescrit <sup>(1)</sup> <input type="checkbox"/> ou approuvé <sup>(3)</sup> <input type="checkbox"/> ou approuvé et en cours de révision <sup>(4)</sup> <input type="checkbox"/> date :		oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique <input type="checkbox"/> ou effet thermique <input type="checkbox"/> ou effet de surpression <input type="checkbox"/>		
> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement		oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
> L'immeuble est situé en zone de prescription :		oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
- si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
- si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location <sup>(5)</sup>		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

\* Vérifiez sur [www.errial.georisques.gouv.fr](http://www.errial.georisques.gouv.fr) l'état actualisé de votre plan de prévention des risques (PPRN/PPRM/PPRT)

\*\* à compléter si le bien est concerné par plusieurs PPRN

- (1) Prescrit = plan de prévention des risques (PPR) en cours d'élaboration à la suite d'un arrêté de prescription.
- (2) Anticipé = plan de prévention des risques (PPR) visant les nouveaux immeubles et biens immobiliers et rendu immédiatement opposable par arrêté préfectoral.
- (3) Approuvé = plan de prévention des risques (PPR) adopté et annexé au document d'urbanisme.
- (4) Approuvé et en cours de révision = plan de prévention des risques (PPR) adopté mais actuellement en cours de modification ou de révision. Il est conseillé de se renseigner sur les éventuelles modifications de prescription.
- (5) Information non obligatoire au titre de l'information acquéreur locataire mais fortement recommandée.

**Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire**

- L'immeuble se situe dans une zone de sismicité classée en
- zone 1  zone 2  zone 3  zone 4  zone 5   
très faible faible modérée moyenne forte

**Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon**

- L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 oui  non

**Information relative à la pollution des sols**

- Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

**Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe N/M/T\***

\*catastrophe naturelle, minière ou technologique

- L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe N/M/T\* ? oui  non

**Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)**

- L'immeuble est-il situé sur une commune exposée au recul du trait de côte et listée par [décret n° 2022-7850 du 29 avril 2022](#) ? oui  non
- L'immeuble est-il situé dans une zone exposée au recul du trait de côte identifiée par un document d'urbanisme. Ces documents sont notamment accessibles à l'adresse : [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr) oui  non
- Si oui, l'horizon temporel d'exposition au recul du trait de côte est :
- > d'ici à trente ans  > compris entre trente et cent ans
- > L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone ? oui  non
- > L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état de réaliser ? oui  non

**Documents à fournir obligatoirement :**

- ◆ Si le bien est concerné par un ou plusieurs plans de prévention des risques :
    - un extrait de document graphique situant le bien par rapport au zonage réglementaire ;
    - un extrait du règlement concernant le bien.
  - ◆ Si le bien est situé dans une commune classée en zone de sismicité de niveau 2,3,4 ou 5 :
    - la fiche d'information sur le risque sismique disponible sur le site [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)
  - ◆ Si le bien est situé dans une commune classée en zone à potentiel radon de niveau 3 :
    - la fiche d'information sur le radon disponible sur le site [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)
  - ◆ Si le bien est situé par un document d'urbanisme dans une zone exposée au [recul du trait de côte](#) :
    - un extrait des prescriptions applicables à cette zone.
- La liste des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pris dans la commune qui ont affecté le bien concerné et qui ont donné lieu au versement d'une indemnité

Vendeur / Bailleur

Date / Lieu

Acquéreur / Locataire

Nom :

Lieu : LIMOGES

Nom :

Date : 10 juin 2024

Signature :

Signature :

Information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, le retrait du trait de côte et les pollutions de sols, pour en savoir plus ... consultez les sites Internet :

[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr) et [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

## Commune de LIMOGES

### Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 2011-2085

du 27 avril 2011

mis à jour le

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui

non

approuvé (Vienne I)

date 18 mai 2005

aléa inondation

approuvé (Aurence)

date 23 août 2007

aléa inondation

approuvé (Auzette)

date 23 janvier 2009

aléa inondation

approuvé (Valoine)

date 23 janvier 2009

aléa inondation

Les documents de référence sont :

Les règlements des P.P.R. Inondation Vienne I, Aurence, Auzette et Valoine

les zonages réglementaires des P.P.R. Vienne I, Aurence, Auzette et Valoine à l'échelle cadastrale

Les arrêtés d'approbation des PPR inondation Vienne I du 18 mai 2005, Aurence du 23 août 2007 et Auzette et Valoine en date du 23 janvier 2009

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui

non

date

effet

Les documents de référence sont :

#### 4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5

Moyenne zone 4

Modérée zone 3

Faible zone 2

Très faible Zone 1

### pièces jointes

#### 5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

cartographies du périmètre des zones inondables des P.P.R. Vienne I, Aurence, Auzette et Valoine, à l'échelle 1/25000ème

cartographie départementale du risque sismique annexée à l'arrêté départemental IAL

#### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

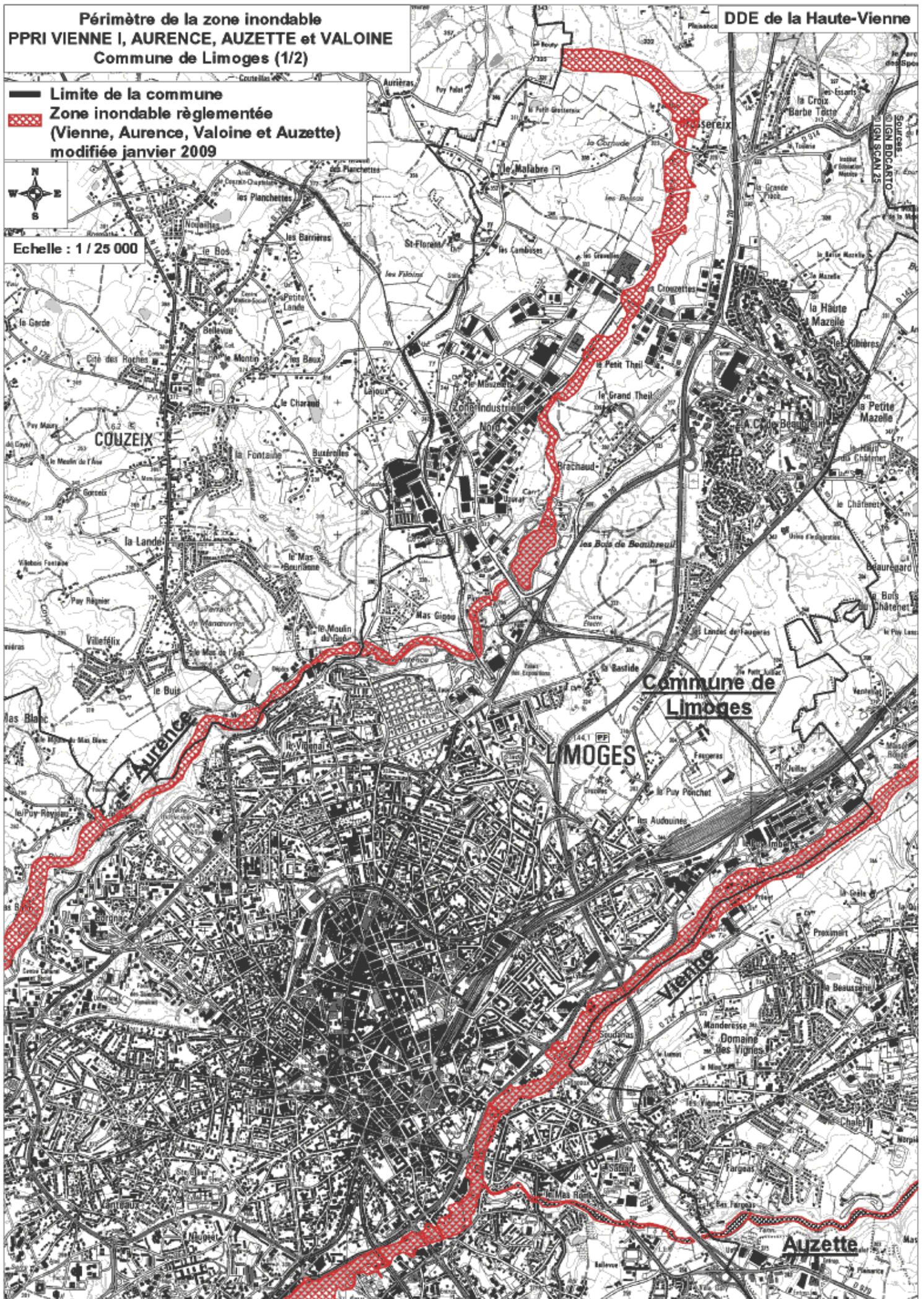
**Périmètre de la zone inondable  
PPRI VIENNE I, AURENCE, AUZETTE et VALOINE  
Commune de Limoges (1/2)**

**DDE de la Haute-Vienne**

-  Limite de la commune
-  Zone inondable règlementée  
(Vienne, Aurence, Valoine et Auzette)  
modifiée janvier 2009

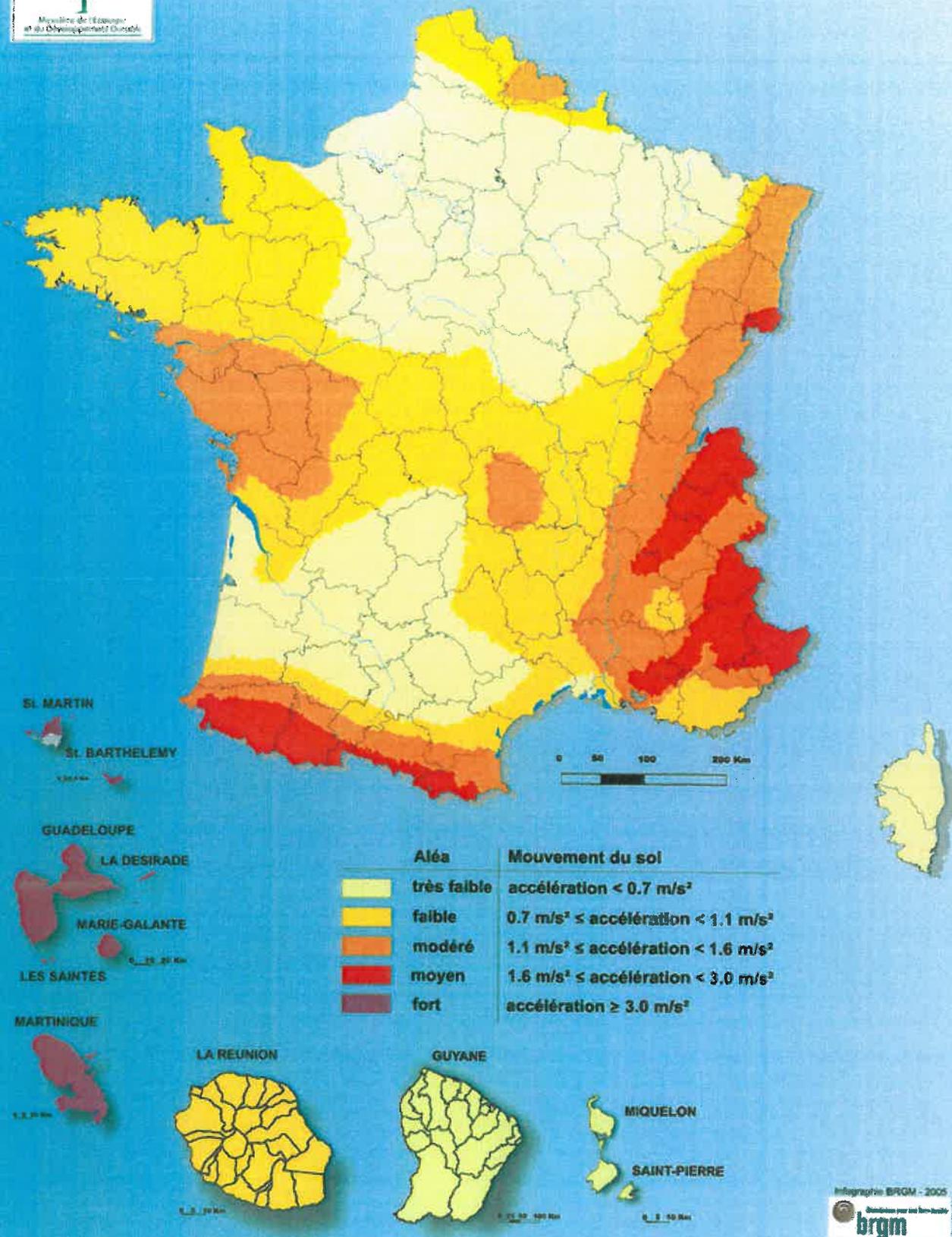


Echelle : 1 / 25 000





# Aléa sismique de la France



Infographie BRGM - 2005  
 brgm



**PRÉFÈTE  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
Départementale des  
Territoires**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 87-2022-05-19-00002**  
**RELATIF A L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS  
IMMOBILIERS SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS  
ET LA POLLUTION DES SOLS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE**

**La Préfète de la Haute-Vienne  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.125-5 et R.125-23 à R.125-27 ,

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L.271-4 et L.271-5,

Vu le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

Vu le décret n°2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique,

Vu le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité sur du territoire français,

Vu le décret n° 2018-434 du 4 juin 2018 portant diverses dispositions en matière nucléaire,

Vu l'arrêté interministériel du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français,

Vu l'arrêté préfectoral du n° 2019-024 du 20 février 2019 et les arrêtés préfectoraux n°2021-038 à n°2021-041 du 20 avril 2021 portant création de secteurs d'informations sur les sols (SIS),

Vu l'arrêté préfectoral n°2011-1931 du 8 avril 2011 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs dans le département de la Haute-Vienne.

Considérant des évolutions à prendre en compte modifiant les zones où s'applique l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs, les risques miniers et la pollution des sols.

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de la Haute Vienne,

## ARRÊTE

- Article 1 : L'obligation d'information prévue au I et II de l'article L.125-5 du code de l'environnement s'applique dans chacune des communes listées en annexe du présent arrêté.
- Article 2 : Les éléments nécessaires à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs, les risques naturels et technologiques majeurs, les risques miniers et la pollution des sols sont consultables sur le site internet de la Préfecture de la Haute-Vienne : [www.haute-vienne.gouv.fr](http://www.haute-vienne.gouv.fr).
- Article 3 : L'obligation prévue au IV de l'article L.125-5 du code de l'environnement s'applique pour l'ensemble des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique sur le territoire de la commune dans lequel se situe le bien.
- Article 4 : Le présent arrêté abroge l'arrêté préfectoral n°2011-1931 précité.
- Article 5 : Le présent arrêté et ses annexes seront notifiés à la chambre départementale des notaires et à chaque maire des communes concernées. Il sera également affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Haute-Vienne. Une mention sera insérée dans un journal diffusé dans le département.
- Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet le cas échéant d'un recours gracieux et, en tout état de cause, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
- Article 7 : Le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental des territoires de la Haute-Vienne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Vienne.

Limoges, le 19 MAI 2022

La Préfète



Fabienne BALUSSOU



**PRÉFÈTE  
DE LA HAUTE-VIENNE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**ANNEXE**

**À L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 87-2022-05-19-00002**  
**RELATIF A L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES DE**  
**BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES**  
**MAJEURS, ET LA POLLUTION DES SOLS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA**  
**HAUTE-VIENNE**

Liste des communes où s'applique les dispositions du I et II de l'article L.125-5 du code de l'environnement

N° INSEE	Communes	PPR Naturels	PPR Technologiques	Zonage sismique de niveau 2 (aléa faible)	Secteur d'information sur les sols	Zonage à potentiel radon de niveau 3
87001	Aixe-sur-Vienne	X		X		
87002	Ambazac			X		X
87003	Arnac-la-Poste			X		X
87004	Augne			X		X
87005	Aureil			X		X
87006	Azat-le-Ris			X		X
87007	Balledent			X		X
87008	La Bazeuge			X		X
87009	Beaumont-du-Lac					X
87011	Bellac	X		X		X
87012	Berneuil			X		X
87013	Bersac-sur-Rivalier			X		X
87014	Bessines-sur-Gartempe			X	X	X
87015	Beynac	X		X		X
87016	Les Billanges		X	X		X
87017	Blanzac			X		X
87018	Blond			X		X
87019	Boisseuil	X		X		X
87020	Bonnac-la-Côte			X		X
87021	Bosmie-l'Aiguille	X		X		X
87022	Breuilaufa			X		X

N° INSEE	Communes	PPR Naturels	PPR Technologiques	Zonage sismique de niveau 2 (aléa faible)	Secteur d'information sur les sols	Zonage à potentiel radon de niveau 3
87023	Le Buis			X		X
87024	Bujaleuf			X		X
87025	Burnac			X		
87027	Bussière-Galant			X		X
87028	Val-d'Oire-et-Gartempe	X		X		X
87029	Les Cars			X		X
87030	Chaillac-sur-Vienne	X		X		
87031	Le Chalard			X		X
87032	Châlus			X		X
87033	Chamboret			X		X
87034	Champagnac-la-Rivière			X		X
87035	Champnétery			X		X
87036	Champsac			X		X
87037	La Chapelle-Montbrandeix			X		X
87038	Chaptelat			X		X
87039	Château-Chervix					X
87041	Châteauponsac			X		X
87042	Le Châtenet-en-Dognon			X		X
87043	Cheissoux			X		X
87044	Chéronnac			X		X
87045	Cieux			X		X
87046	Cognac-la-Forêt	X		X		X
87047	Compreignac			X	X	X
87048	Condat-sur-Vienne	X		X		X
87049	Coussac-Bonneval					X
87050	Couzeix	X		X		X
87051	La Croisille-sur-Briance					X
87052	La Croix-sur-Gartempe	X		X		X
87053	Cromac			X		X
87054	Cussac			X		X
87056	Dinsac			X		X
87057	Dompierre-les-Églises			X		X
87058	Domps					X
87059	Le Dorat			X		X
87060	Dournazac			X		X
87061	Droux			X		X
87062	Eybouleuf			X		X
87063	Eyjeaux			X		X
87064	Eymoutiers	X				X
87065	Feytiat	X		X		X

N° INSEE	Communes	PPR Naturels	PPR Technologiques	Zonage sismique de niveau 2 (aléa faible)	Secteur d'information sur les sols	Zonage à potentiel radon de niveau 3
87066	Flavignac			X		X
87067	Folles			X		X
87068	Fromental			X		X
87069	Gajoubert			X		X
87070	La Geneytouse			X		X
87071	Glandon					X
87073	Gorre			X		
87074	Les Grands-Chézeaux			X		X
87075	Isle	X		X		
87076	Jabreilles-les-Bordes		X	X		X
87077	Janailhac			X		X
87078	Javerdat			X		X
87079	La Jonchère-Saint-Maurice		X	X		X
87080	Jouac			X		X
87081	Journac	X		X		X
87082	Ladignac-le-Long			X		X
87083	Laurière			X		X
87084	Lavignac			X		
87085	Limoges	X		X	X	X
87086	Linards			X		X
87087	Lussac-les-Églises			X		X
87089	Magnac-Laval			X		X
87090	Mailhac-sur-Benaize			X	X	X
87091	Maisonnais-sur-Tardoire			X		X
87092	Marval			X		X
87093	Masléon			X		
87094	Meilhac			X		
87095	Meuzac					X
87096	La Meyze			X		X
87097	Val d'Issoire			X		X
87099	Moissannes			X		X
87100	Montrol-Sénard			X		X
87101	Mortemart			X		X
87103	Nantiat			X		X
87104	Nedde					X
87105	Neuvic-Entier					X
87106	Nexon			X		X
87107	Nieul			X		X
87108	Nouic			X		X
87109	Oradour-Saint-Genest			X		X

N° INSEE	Communes	PPR Naturels	PPR Technologiques	Zonage sismique de niveau 2 (aléa faible)	Secteur d'information sur les sols	Zonage à potentiel radon de niveau 3
87110	Oradour-sur-Glane			X		X
87111	Oradour-sur-Vayres			X		X
87112	Pageas			X		X
87113	Le Palais-sur-Vienne	X		X		X
87114	Panazol	X		X		X
87115	Pensol			X		X
87116	Peyrat-de-Bellac	X		X		X
87117	Peyrat-le-Château			X		X
87118	Peyrilhac			X		X
87119	Pierre-Buffière			X		
87120	La Porcherie					X
87121	Rancon			X		X
87122	Razès		X	X	X	X
87123	Rempnat					X
87124	Rilhac-Lastours			X		X
87125	Rilhac-Rancon			X		X
87126	Rochechouart			X		X
87127	La Roche-l'Abeille			X		X
87128	Saint-Pardoux-le-Lac			X		X
87129	Royères			X		X
87130	Roziers-Saint-Georges			X		X
87131	Saillat-sur-Vienne	X		X		X
87132	Saint-Amand-le-Petit			X		X
87133	Saint-Amand-Magnazeix			X		X
87134	Sainte-Anne-Saint-Priest					X
87135	Saint-Auvent			X		X
87137	Saint-Bazile			X		X
87138	Saint-Bonnet-Briance			X		X
87139	Saint-Bonnet-de-Bellac	X		X		X
87140	Saint-Brice-sur-Vienne	X		X		X
87141	Saint-Cyr			X		X
87142	Saint-Denis-des-Murs			X		X
87143	Saint-Gence			X		X
87144	Saint-Genest-sur-Roselle			X		
87145	Saint-Georges-les-Landes			X		X
87148	Saint-Hilaire-Bonneval	X		X		
87149	Saint-Hilaire-la-Treille			X		X
87150	Saint-Hilaire-les-Places			X		X
87151	Saint-Jean-Ligoure	X		X		
87152	Saint-Jouvent			X		X

N° INSEE	Communes	PPR Naturels	PPR Technologiques	Zonage sismique de niveau 2 (aléa faible)	Secteur d'information sur les sols	Zonage à potentiel radon de niveau 3
87153	Saint-Julien-le-Petit			X		X
87154	Saint-Junien	X		X		X
87155	Saint-Junien-les-Combes			X		X
87156	Saint-Just-le-Martel			X		X
87157	Saint-Laurent-les-Églises			X		X
87158	Saint-Laurent-sur-Gorre			X		X
87159	Saint-Léger-la-Montagne		X	X		X
87160	Saint-Léger-Magnazeix			X		X
87161	Saint-Léonard-de-Noblat	X		X		X
87162	Sainte-Marie-de-Vaux	X		X	X	X
87163	Saint-Martial-sur-Isop			X		X
87164	Saint-Martin-de-Jussac	X		X		X
87165	Saint-Martin-le-Mault			X		X
87166	Saint-Martin-le-Vieux			X		X
87167	Saint-Martin-Terressus			X		X
87168	Saint-Mathieu			X		X
87169	Saint-Maurice-les-Brousses			X		
87170	Saint-Méard					X
87172	Saint-Ouen-sur-Gartempe			X		X
87174	Saint-Paul			X		X
87176	Saint-Priest-Ligoure	X		X		X
87177	Saint-Priest-sous-Aixe	X		X		X
87178	Saint-Priest-Taurion		X	X		X
87179	Saint-Sornin-la-Marche	X		X		X
87180	Saint-Sornin-Leulac			X	X	X
87181	Saint-Sulpice-Laurière			X		X
87182	Saint-Sulpice-les-Feuilles			X		X
87183	Saint-Sylvestre		X	X		X
87185	Saint-Victorien	X		X		X
87186	Saint-Vitte-sur-Briance					X
87187	Saint-Yrieix-la-Perche	X				X
87188	Saint-Yrieix-sous-Aixe	X		X		X
87189	Les Salles-Lavauguyon			X		X
87190	Sauviat-sur-Vige			X		X
87191	Séreilhac			X		
87192	Solignac	X		X		X
87193	Surdoux					X
87194	Sussac					X
87195	Tersannes			X		X
87197	Thouron			X		X

<b>N° INSEE</b>	<b>Communes</b>	<b>PPR Naturels</b>	<b>PPR Technologiques</b>	<b>Zonage sismique de niveau 2 (aléa faible)</b>	<b>Secteur d'information sur les sols</b>	<b>Zonage à potentiel radon de niveau 3</b>
87198	Vaulry			X		X
87199	Vayres			X		X
87200	Verneuil-Moustiers			X		X
87201	Verneuil-sur-Vienne	X		X		X
87202	Veyrac			X		X
87203	Vicq-sur-Breuilh					X
87204	Videix			X		X
87205	Le Vigen	X		X		X
87206	Villefavard			X		X



PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Direction départementale des territoires

N ° SEEFR/2011- 2085

**Arrêté préfectoral relatif à l'information des acquéreurs  
et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs  
dans la commune de LIMOGES**

Le Préfet de la Région Limousin,  
Préfet de la Haute-Vienne  
Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du mérite

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'environnement, notamment les articles L.125-5 et R.125-23 à R.125-27 ;

VU le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L.271-4 et L.271-5 ;

VU le décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique codifié aux articles R.563-1 à R.563-8 du code de l'environnement ;

VU le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français ;

VU l'arrêté préfectoral du 18 mai 2005 approuvant le plan de prévention du risque inondation sur la commune de Limoges pour la rivière Vienne I ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-1493 du 23 août 2007 approuvant le plan de prévention du risque inondation sur la commune de Limoges pour la rivière Aurence ;

VU les arrêtés préfectoraux n° 09-180 et 09-181 du 23 janvier 2009 approuvant un plan de prévention du risque inondation sur la commune de Limoges pour les rivières Auzette et Valoine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 09-459 du 12 février 2009 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques dans la commune de Limoges ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2011-1931 du 8 avril 2011 fixant la liste des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs dans le département de la Haute-Vienne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2109 du 29 octobre 2010 donnant délégation de signature à Monsieur Gérard PEROT, directeur départemental des territoires ;

Sur proposition de Monsieur le directeur départemental des territoires,

## A r r ê t e

**Article 1** : L'arrêté préfectoral n° 09-459 du 12 février 2009 est abrogé.

**Article 2** : La commune est située en zone de sismicité 2 (cf carte départementale de l'aléa sismique, annexe 2 de l'arrêté départemental).

**Article 3** : Les éléments nécessaires à l'information sur les risques naturels et technologiques majeurs des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés sur la commune de Limoges sont consignés dans le dossier communal d'information.

Ce dossier comprend :

- une fiche communale d'informations indiquant :
  - la liste des risques naturels prévisibles et des risques technologiques à prendre en compte,
  - la liste des documents réglementaires auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer,
  - le niveau de sismicité réglementaire attaché à la commune.
- une cartographie indicative au 1/25000<sup>e</sup> des zones exposées.

Celui-ci est librement consultable en mairie de Limoges, en préfecture et à la direction départementale des territoires.

Il est également consultable sur le site internet de la préfecture.

Ces éléments d'information sont mis à jour au regard des conditions mentionnées à l'article R.125-25 du code de l'environnement.

Par ailleurs, les documents réglementaires de référence (plans de prévention du risque inondation approuvés "Vienne I", "Aurence", "Auzette" et "Valoine") sont librement consultables en mairie de Limoges.

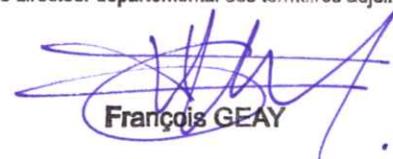
**Article 4** : Une copie du présent arrêté et du dossier d'information est notifiée au chef du service interministériel régional de défense et de protection civile, au maire de la commune et à la chambre départementale des notaires.

Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Vienne.

**Article 5** : Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Vienne, sous-préfet de l'arrondissement de Limoges, le sous-préfet, directeur de cabinet du Préfet, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Limousin, le directeur départemental des territoires, le maire de la commune concernée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

Limoges, le **27 AVR. 2011**

Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur départemental des territoires adjoint

  
François GEAY



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

# ÉTAT DES RISQUES POUR L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 16 avril 2024

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

L'état des risques est obligatoire à la première visite.

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr). Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

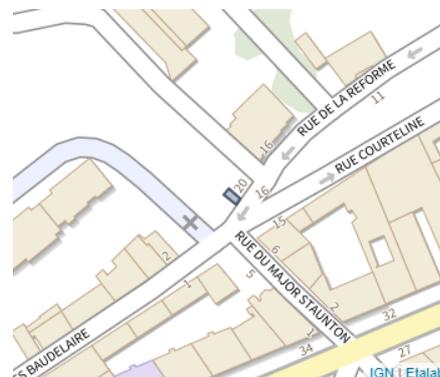
En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

## PARCELLE(S)

**87280 LIMOGES**

Code parcelle :  
**000-DV-64**



Parcelle(s) : 000-DV-64, 87280 LIMOGES

1 / 16 pages

## A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES EXISTANTS ET FAISANT L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL SONT :

### SISMICITÉ : 2/5



-  1 - très faible
-  2 - faible
-  3 - modéré
-  4 - moyen
-  5 - fort

Un tremblement de terre ou séisme, est un ensemble de secousses et de déformations brusques de l'écorce terrestre (surface de la Terre). Le zonage sismique détermine l'importance de l'exposition au risque sismique.



### RADON : 3/3



-  1 : potentiel radon faible
-  2 : potentiel radon moyen
-  3 : potentiel radon significatif

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte. Ce gaz est présent partout dans les sols et il s'accumule dans les espaces clos, notamment dans les bâtiments.



## RAPPEL

### Sismicité

Pour certains bâtiments de taille importante ou sensibles, des dispositions spécifiques à mettre en oeuvre s'appliquent lors de la construction.

Pour connaître les consignes à appliquer en cas de séisme, vous pouvez consulter le site :

<https://www.gouvernement.fr/risques/seisme>

### Radon

Le bien est situé dans une zone à potentiel radon significatif. En plus des bonnes pratiques de qualité de l'air (aérer quotidiennement le logement par ouverture des fenêtres au moins 10 minutes par jour, ne pas obstruer les systèmes de ventilation), il est donc fortement recommandé de procéder au mesurage du radon dans le bien afin de s'assurer que sa concentration est inférieure au niveau de référence fixé à 300 Bq/m<sup>3</sup>, et idéalement la plus basse raisonnablement possible. Il est conseillé de faire appel à des professionnels du bâtiment pour réaliser un diagnostic de la situation et vous aider à choisir les solutions les plus adaptées selon le type de logement et la mesure. Ces solutions peuvent être mises en oeuvre progressivement en fonction des difficultés de réalisation ou de leur coût. À l'issue des travaux, vous devrez réaliser de nouvelles mesures de radon pour vérifier leur efficacité.

### Recommandation

Pour faire face à un risque, il faut se préparer et connaître les bons réflexes.

Consulter le dossier d'information communal sur les risques (DICRIM) sur le site internet de votre mairie et les bons conseils sur [georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger](http://georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger)

## INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

### INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

**Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ?**     Oui  Non

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

## SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire

## ANNEXE 1 : A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES SUIVANTS EXISTENT MAIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL

### ARGILE : 0/3



-  1 : Exposition faible
-  2 : Exposition moyenne
-  3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition nulle : aucune présence de sols argileux n'a été identifiée selon les cartes géologiques actuelles. Toutefois il peut y avoir des poches ponctuelles de sols argileux.



### POLLUTION DES SOLS (500 m)

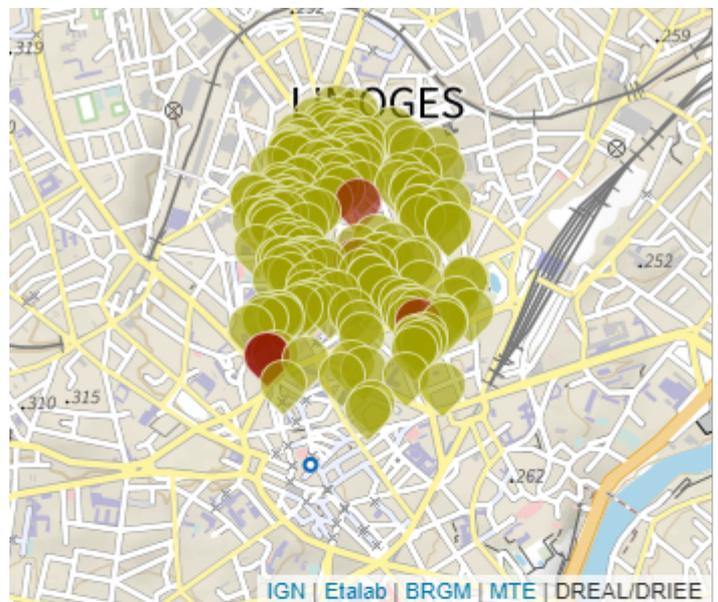


Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 5 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 168 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).

Les données disponibles mentionnent enfin la présence d'anciennes activités qui ont localisées dans le centre de la commune par défaut. La présente analyse n'en tient donc pas compte. Le détail de ces données est consultable en ANNEXE 3.



## ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 15

Source : CCR

Inondations et/ou Coulées de Boue : 8

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
ECOA8800058A	14/06/1988	14/06/1988	24/08/1988	14/09/1988
ECOA8800058A	16/06/1988	16/06/1988	24/08/1988	14/09/1988
INTE9300513A	05/07/1993	06/07/1993	28/09/1993	10/10/1993
INTE9400171A	01/01/1994	10/01/1994	12/04/1994	29/04/1994
INTE9400269A	22/09/1993	23/09/1993	06/06/1994	25/06/1994
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
IOCE0772583A	26/05/2007	26/05/2007	05/12/2007	08/12/2007
NOR19821118	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

Sécheresse : 4

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE1920338A	01/07/2018	31/12/2018	16/07/2019	09/08/2019
INTE2014522A	01/07/2019	30/09/2019	17/06/2020	10/07/2020
INTE2127289A	01/07/2020	30/09/2020	14/09/2021	28/09/2021
IOME2308745A	30/06/2022	29/09/2022	02/04/2023	02/05/2023

Mouvement de Terrain : 2

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
IOCE0772583A	26/05/2007	26/05/2007	05/12/2007	08/12/2007

Tempête : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
NOR19821118	06/11/1982	10/11/1982	18/11/1982	19/11/1982

## ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
MARRAUD et FONTANILLE S.A.	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006001133">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006001133</a>
SOAF	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006002147">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006002147</a>
CENTRE COMMERCIAL SAINT MARTIAL	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006003016">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006003016</a>
COOP ATLANTIQUE (Cognac Limoges)	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006003073">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006003073</a>
CAISSE D'EPARGNE	<a href="https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006003015">https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006003015</a>

Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906385">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906385</a>
FABRIQUE DE MEUBLE	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3904760">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3904760</a>
GARAGE	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3904842">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3904842</a>
GARAGE VALLADE	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3904872">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3904872</a>
Fabrication de produits d'entretien, savons	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905104">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905104</a>
Dépôt d'essence	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905185">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905185</a>
Garage et dépôt d'essence	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905217">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905217</a>
Dépôt d'essence	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905234">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905234</a>
Dépôt d'essence	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905346">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905346</a>
Dépôt de gaz combustibles liquéfiés	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905349">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905349</a>
Fabrique de fourneaux, ex:garage	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905368">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905368</a>
Fabrique de porcelaine et dépôt de mazout	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905409">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905409</a>
Dépôt d'essence	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905425">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905425</a>
Fonderie de bronze et d'aluminium, atelier de décolletage	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905427">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905427</a>
Fabrique de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905439">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905439</a>
Station de graissage et dépôt d'essence	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905484">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905484</a>
Garage et station service	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905503">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905503</a>
Atelier de réparation et d'installation électrique.	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905528">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905528</a>
Laverie automatique	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905628">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905628</a>
Fabrique de chauffage central et atelier de mécanique	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905638">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905638</a>

Nom du site	Fiche détaillée
Atelier de plomberie et zinguerie, ex: usine de céramique et atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905649">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905649</a>
Station service	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905654">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905654</a>
Station service, ex: Ets Chatufaud SARL	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905661">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905661</a>
Atelier de peinture	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905669">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905669</a>
Atelier de peinture et de vitrerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905670">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905670</a>
Atelier d'application de vernis	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905694">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905694</a>
Fabrique de produits chimiques, ex: usine céramique et atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905707">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905707</a>
pressing et nettoyage à sec	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905774">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905774</a>
station service	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905988">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905988</a>
fabrique de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905991">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905991</a>
atelier de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906019">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906019</a>
atelier d'émaux, de porcelaines	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906035">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906035</a>
atelier de nettoyage à sec, pressing	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906037">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906037</a>
imprimerie céramique	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906043">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906043</a>
coopérative agricole	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906060">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906060</a>
atelier de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906141">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906141</a>
atelier de décors de porcelaines	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906142">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906142</a>
droguerie avec station service	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906179">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906179</a>
DLI, ex station service, ex garage avec station service, ex atelier de ferblanterie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906237">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906237</a>
station service	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906255">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906255</a>
station service	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906273">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906273</a>

Nom du site	Fiche détaillée
les Laboratoires du Dr Monceaux sarl	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906346">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906346</a>
imprimerie moderne	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906348">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906348</a>
Farel sarl	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906349">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906349</a>
fabrique d'emporte-pièces ex atelier de décoration de porcelaines	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906355">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906355</a>
fabrique de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906362">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906362</a>
fabrique de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906466">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906466</a>
fabrique de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906476">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906476</a>
décor de la porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906488">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906488</a>
Intataglia et Trezzy, Fonderie de bronze	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906574">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906574</a>
Lanternier et Cie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906579">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906579</a>
Sté nouvelle melotté	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906587">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906587</a>
Sté Armand et Rougerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906594">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906594</a>
SALNEMAR	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906595">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906595</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906659">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906659</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906667">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906667</a>
usine de constructions métalliques	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906677">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906677</a>
imprimerie chromolithographique	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906681">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906681</a>
usine de construction mécanique	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906683">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906683</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906685">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906685</a>
usine de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906711">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906711</a>
usine de ferblanterie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906749">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906749</a>

Nom du site	Fiche détaillée
imprimerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906752">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906752</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906760">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906760</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906768">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906768</a>
imprimerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906769">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906769</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906773">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906773</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906774">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906774</a>
atelier d'émail	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906775">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906775</a>
imprimerie, ex tannerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906786">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906786</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906791">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906791</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906806">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906806</a>
atelier de décoration de porcelaine ex construction de fours	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906811">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906811</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906813">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906813</a>
usine d'engrais	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906815">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906815</a>
imprimerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906819">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906819</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906824">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906824</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906843">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906843</a>
atelier d'émail	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906849">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906849</a>
usine de chaudronnerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906859">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906859</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906866">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906866</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906875">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906875</a>
tannerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906885">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906885</a>

Nom du site	Fiche détaillée
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906892">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906892</a>
usine de chaudronnerie, ex tréfilerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906905">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906905</a>
Usine d'elements préfabriqués	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906911">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906911</a>
Atelier d'émail	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906917">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906917</a>
Usine de construction mécanique	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906921">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906921</a>
imprimerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906933">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906933</a>
Usine de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906943">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906943</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906948">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906948</a>
atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906950">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906950</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906954">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906954</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906960">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906960</a>
atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906978">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906978</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906996">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906996</a>
atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906998">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906998</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907004">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907004</a>
atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907005">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907005</a>
Usine de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907027">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907027</a>
atelier d'émail	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907028">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907028</a>
atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907029">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907029</a>
Fonderie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907055">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907055</a>
Atelier d'émail	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907035">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907035</a>

Nom du site	Fiche détaillée
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907044">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907044</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907045">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907045</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907046">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907046</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907047">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907047</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907048">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907048</a>
Atelierde décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907049">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907049</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907050">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907050</a>
Usine de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907051">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907051</a>
Imprimerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907052">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907052</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907053">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907053</a>
Atelier d'email	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907056">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907056</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907057">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907057</a>
Imprimerie chromolithographique	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907059">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907059</a>
ATELIER DE D2CORATION	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907064">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907064</a>
Usine de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907065">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907065</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907066">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907066</a>
laverie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907214">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907214</a>
Garage et travail des métaux	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907226">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907226</a>
GARAGE	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3904770">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3904770</a>
GARAGE	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3904795">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3904795</a>
ATELIERS DE SERIGRAPHIE	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3904796">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3904796</a>

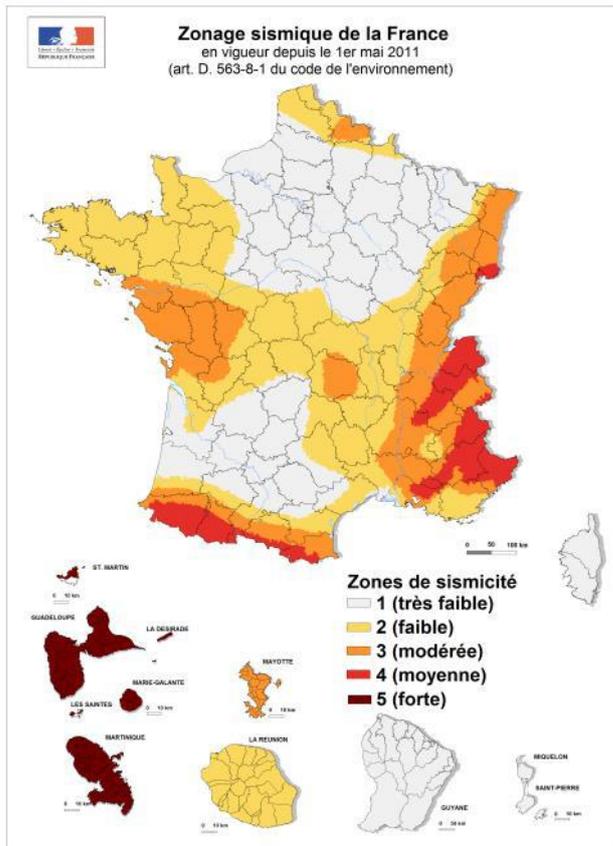
Nom du site	Fiche détaillée
Parfumerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905095">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905095</a>
Pressing	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905144">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905144</a>
Sté anonyme des vidanges limousines	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905182">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905182</a>
Garage et dépôt d'essence	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905220">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905220</a>
Garage et dépôt d'essence	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905225">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905225</a>
Garage et dépôt d'essence	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905233">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905233</a>
Garage et dépôt d'essence	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905251">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905251</a>
Garage et dépôt d'essence	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905314">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905314</a>
Garage et dépôt d'essence	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905324">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905324</a>
Papeterie, cartonnerie et dépôt de mazout.	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905609">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905609</a>
station service	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905760">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905760</a>
station service ; dépôt en annexe d'un garage de réparation de scooter	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905789">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905789</a>
station service	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905790">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3905790</a>
station service, ex atelier de décoration de porcelaines	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906219">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906219</a>
station service	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906261">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906261</a>
station service	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906289">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906289</a>
station service	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906290">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906290</a>
Nouvelles galeries	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906591">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906591</a>
fonderie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906676">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906676</a>
usine de matériel agricole	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906707">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906707</a>
usine de construction mécanique	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906726">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906726</a>

<b>Nom du site</b>	<b>Fiche détaillée</b>
atelier d'émail	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906727">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906727</a>
usine de constructions mécaniques	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906739">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906739</a>
atelier d'émail	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906740">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906740</a>
usine de chaudronnerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906789">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906789</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906840">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906840</a>
imprimerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906845">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906845</a>
atelier d'émail	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906857">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906857</a>
atelier de décoration de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906864">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906864</a>
usine de chaudronnerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906899">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906899</a>
Imprimerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906937">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906937</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906939">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906939</a>
Atelier d'émail	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906962">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3906962</a>
atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907026">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907026</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907030">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907030</a>
Atelier de décoration	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907031">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907031</a>
Usine de porcelaine	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907054">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907054</a>
Construction de fours	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907060">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907060</a>
Ateleur d'émail	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907061">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907061</a>
Atelier d'émail	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907062">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907062</a>
Usine de chaudronnerie	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907063">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907063</a>
Usine de construction mécanique	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907067">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907067</a>

Nom du site	Fiche détaillée
Atelier d'email	<a href="https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907109">https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3907109</a>

**Le zonage sismique sur ma commune**

**Le zonage sismique de la France:**



Les données de sismicité instrumentale et historique et des calculs de probabilité permettent d'aboutir à l'élaboration d'un zonage sismique. Cette analyse probabiliste représente la possibilité pour un lieu donné, d'être exposé à des secousses telluriques. Elle prend en compte la répartition spatiale non uniforme de la sismicité sur le territoire français et a permis d'établir la cartographie ci-contre qui découpe le territoire français en 5 zones de sismicité: **très faible, faible, modérée, moyenne, forte**. Les constructeurs s'appuient sur ce zonage sismique pour appliquer des dispositions de constructions adaptées au degré d'exposition **au risque sismique**.

**La réglementation distingue quatre catégories d'importance (selon leur utilisation et leur rôle dans la gestion de crise):**

- I – bâtiments dans lesquels il n'y a aucune activité humaine nécessitant un séjour de longue durée**
- II – bâtiments de faible hauteur, habitations individuelles**
- III – établissements recevant du public, établissements scolaires, logements sociaux**
- IV – bâtiments indispensables à la sécurité civile et à la gestion de crise (hôpitaux, casernes de pompiers, préfectures ...)**

Pour les bâtiments neufs		1	2	3	4	5
I		Aucune exigence				
II		Aucune exigence		Règles CPMI-EC8 Zones 3/4	Règles CPMI-EC8 Zone 5	
		Aucune exigence	Eurocode 8			
III		Aucune exigence	Eurocode 8			
IV		Aucune exigence	Eurocode 8			

**Si vous habitez, construisez votre maison ou effectuez des travaux :**

- en **zone 1**, aucune règle parasismique n'est imposée ;
- en **zone 2**, aucune règle parasismique n'est imposée sur les maisons individuelles et les petits bâtiments. Les règles de l'Eurocode 8 sont imposées pour les logements sociaux et les immeubles de grande taille ;
- en **zone 3 et 4**, des règles simplifiées appelées CPMI –EC8 zone 3/4 peuvent s'appliquer pour les maisons individuelles;
- en **zone 5**, des règles simplifiées appelées CPMI-EC8 zone 5 peuvent s'appliquer pour les maisons individuelles.

**Pour connaître, votre zone de sismicité:** <https://www.georisques.gouv.fr/> - rubrique « **Connaitre les risques près de chez moi** »

**Le moyen le plus sûr pour résister aux effets des séismes est la construction parasismique : concevoir et construire selon les normes parasismique en vigueur, tenir compte des caractéristiques géologiques et mécaniques du sol.**

**Pour en savoir plus:**

Qu'est-ce qu'un séisme, comment mesure-t-on un séisme ? → <https://www.georisques.gouv.fr/minformer-sur-un-risque/seisme>

Que faire en cas de séisme ? → <https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protger/que-faire-en-cas-de-seisme>